

W8486-208518 LC4ISR – APPLICATIONS - SERVICES DE MAINTIEN EN PUISSANCE

APPENDICE B1 – PROPOSITION DE PRIX ET ÉVALUATION DE LA SOUMISSION FINANCIÈRE

HONORAIRES MENSUELS FIXES PROPOSÉS POUR LES TRAVAUX ESSENTIELS

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Numéro de l'article	Travaux essentiels	Honoraires mensuels fixes						Facteur de multiplication	Total calculé (C+D+E+F+G+H)*I
		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6		
1	Travaux essentiels de gestion							12	
2	Travaux essentiels de gestion de l'ingénierie								
Total des honoraires proposés pour les travaux essentiels pour la période ferme									\$

Remarques :

Les soumissionnaires doivent insérer leurs honoraires mensuels fixes dans cet onglet.

Les montants des frais fixes mensuels proposés doivent comprendre tous les frais généraux et les bénéfiques, et excluent les taxes, le cas échéant.

Le facteur de multiplication de 12 est fondé sur les 12 mois de chaque année du contrat.

Le facteur de multiplication servira à l'évaluation des soumissions seulement.

Les prix pour les périodes d'option et de transition seront fixés en fonction de l'indice des prix à la consommation canadien.

Les soumissionnaires doivent remplir et soumettre cette annexe dans le cadre de leur proposition de prix.

Les soumissionnaires doivent éliminer toutes les formules intégrées dans l'ensemble de cette feuille de calcul et utiliser leurs propres formules au besoin.

Les soumissionnaires intéressés à soumettre une offre doivent envoyer un courriel à l'autorité contractante demandant de recevoir l'annexe B1 dans son format d'origine (Excel).

W8486-208518 LC4ISR – APPLICATIONS - SERVICES DE MAINTIEN EN PUISSANCE
APPENDICE B1 – PROPOSITION DE PRIX ET ÉVALUATION DE LA SOUMISSION FINANCIÈRE

TAUX DE MAIN-D'ŒUVRE FIXES PROPOSÉS POUR LA PÉRIODE FERME

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Numéro d'article	Catégories de main-d'œuvre	Heures hypothétiques pour les DTS	Taux horaires de main-d'œuvre fixes						
			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Total calculé C x (D+E+F+G+H+I)
A - Ingénieur des systèmes	1. Subalterne	100							
	2. Intermédiaire	200							
	3. Principal	300							
B - Technicien des systèmes	4. Subalterne	100							
	5. Intermédiaire	200							
	6. Principal	300							
C - Architecte logiciel	7. Subalterne	100							
	8. Intermédiaire	200							
	9. Principal	300							
D - Ingénieur logiciel et micrologiciel	10. Subalterne	100							
	11. Intermédiaire	200							
	12. Principal	300							
E - Développeur de logiciels et micrologiciels	13. Subalterne	100							
	14. Intermédiaire	200							
	15. Principal	300							
F - Ingénieur Cybersécurité	16. Subalterne	100							
	17. Intermédiaire	200							
	18. Principal	300							
G - Spécialiste de la cybersécurité	19. Subalterne	100							
	20. Intermédiaire	200							
	21. Principal	300							

H - Analyste en cybersécurité	22. Subalterne	100							
	23. Intermédiaire	200							
	24. Principal	300							
I - Spécialiste de la gestion de l'information	25. Subalterne	100							
	26. Intermédiaire	200							
	27. Principal	300							
J - Analyste en gestion de l'information	28. Subalterne	100							
	29. Intermédiaire	200							
	30. Principal	300							
K - Spécialiste en gestion de configuration	31. Subalterne	100							
	32. Intermédiaire	200							
	33. Principal	300							
L - Analyste en gestion de configuration	34. Subalterne	100							
	35. Intermédiaire	200							
	36. Principal	300							
M - Gestionnaire de base de données	37. Intermédiaire	200							
	38. Principal	300							
N - Ingénieur d'essais	39. Intermédiaire	200							
	40. Principal	300							
O - Technicien d'essai	41. Subalterne	100							
	42. Intermédiaire	200							
	43. Principal	300							
P - Analyste en gestion de la qualité	44. Subalterne	100							
	45. Intermédiaire	200							
	46. Principal	300							
Q - Integrated Logistics Support Manager	47. Intermédiaire	200							
	48. Principal	300							
R - Technicien de soutien logistique intégré	49. Subalterne	100							
	50. Intermédiaire	200							
	51. Principal	300							
S - Responsable du matériel de formation	52. Intermédiaire	200							
	53. Principal	300							

T - Développeur de matériel de formation	54. Subalterne	100							
	55. Intermediaite	200							
	56. Principal	300							
U - Spécialiste des facteurs humains	57. Subalterne	100							
	58. Intermédiaire	200							
	59. Principal	300							
V - Rédacteur technique	60. Intermédiaire	200							
	61. Principal	300							
W - Responsable de l'assistance sur le terrain	62. Intermédiaire	200							
	63. Principal	300							
X - Représentant du soutien sur le terrain	64. Subalterne	100							
	65. Intermédiaire	200							
	66. Principal	300							
Y - Étudiant coopératif	67. Débutant	100							
	68. Principal	300							
Taux de main-d'œuvre fixes globaux proposés pour la période ferme									\$

Remarque :

Les soumissionnaires doivent insérer leurs taux horaires proposés dans cet onglet.

Les taux de main-d'œuvre fixes proposés doivent être des taux entièrement chargés, taxes applicables en sus.

les tarifs de main-d'œuvre globaux. Ce facteur sera utilisé aux fins de l'évaluation seulement. Les heures de travail réelles pour les DTS qui peuvent être dépensées seront différentes.

Les taux horaires de main-d'œuvre pour les périodes d'option seront fixés en fonction de l'indice des prix à la consommation du Canada.

W8486-208518 LC4ISR – APPLICATIONS - SERVICES DE MAINTIEN EN PUISSANCE

APPENDICE B1 – PROPOSITION DE PRIX ET ÉVALUATION DE LA SOUMISSION FINANCIÈRE

MAJORATION PROPOSÉE POUR LA PÉRIODE DU CONTRAT, Y COMPRIS LES PÉRIODES D'OPTION ET DE TRANSITION

POURCENTAGE PROPOSÉ POUR LA MAJORATION DE L'ENTREPRENEUR DES BIENS

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	P
Numéro de l'article	Articles soumis aux taux de majoration de l'entrepreneur	Prix hypothétiques de revient des biens	Pourcentage de majoration										Majoration calculée en dollars C9*(D+E+F+G+H+I+J+K+L+M))
			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Période d'option 1	Période d'option 2	Période d'option 3	Périodes de transition 1 et 2	
1	Acquisition de matériel, y compris le matériel informatique, les micrologiciels et les logiciels, etc.	\$50,000.00											
Total de la majoration calculée de l'entrepreneur													\$

POURCENTAGE PROPOSÉ POUR LA MAJORATION DE L'ENTREPRENEUR POUR LES SERVICES

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	P
Numéro de l'article	Articles soumis aux taux de majoration de l'entrepreneur	Prix hypothétiques de revient des services	Pourcentage de majoration										Majoration calculée en dollars C*(D+E+F+G+H+I+J+K+L+M)
			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Période d'option 1	Période d'option 2	Période d'option 3	Périodes de transition 1 et 2	
1	Acquisition de services	100,000.00 \$											
Total de la majoration calculée de l'entrepreneur													\$

Total de la majoration proposée pour la durée du contrat (Biens et services) N10 + N17	\$
---	-----------

Remarques :

Les soumissionnaires doivent insérer leurs pourcentages proposés dans cet onglet.

Les prix hypothétiques de revient mentionnés plus haut sont des facteurs de multiplication permettant de convertir la majoration proposée en dollars.

Les prix hypothétiques de revient seront utilisés aux fins de la conversion et de l'évaluation seulement.

Les taxes applicables sont en sus.

W8486-208518 LC4ISR – APPLICATIONS - SERVICES DE MAINTIEN EN PUISSANCE

APPENDICE B1 – PROPOSITION DE PRIX ET CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA SOUMISSION FINANCIÈRE

FONDÉS SUR LE PRIX PONDÉRÉ DE LA SOUMISSION FINANCIÈRE

A	B	C
Numéro de l'article	Élément de l'évaluation des soumissions financières	Honoraires proposés
1	Total pour les travaux essentiels pour la période ferme	
2	Taux de main-d'œuvre fixes globaux proposés pour la période ferme	
3	Total calculé de la majoration proposée pour les périodes d'option et de transition	
<u>Prix pondéré de la soumission financière</u> (50 % x le total des honoraires pour les travaux essentiels pour la période ferme)+ (20 % x le total des taux de main-d'œuvre globaux pour la période ferme) + (30 % x majoration totale pour la période du contrat)		\$0.00

Remarque : Le prix évalué de la soumission doit constituer un taux de 30 % alloué aux fins de l'évaluation en fonction de la base de sélection définie dans la section 4 de la demande de propositions.